

Procédures d'inscription en MASTER MEEF Mentions :

1^{er} degré, second degré, Encadrement Educatif, Pratiques et Ingénierie de la formation, Niveaux M1 et M2 Année universitaire 2022-2023

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative *

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates: du 6 avril 2022 au 1er septembre 2022

- Connectez-vous sur : http://www.univ-antilles.fr/candidature
- 2. **Pré-candidatez** dans la formation correspondant à votre choix
- 3. **Déposez** toutes les pièces justificatives demandées au format numérique (pdf, jpg ou png- 8 mo maximum)
- 4. Cliquez sur l'onglet « transmettre ma candidature »
- 5. **Consultez régulièrement** votre courrier **électronique** pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

- 1- **Transmission de l'avis** de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
- 2-Dès la réception de la décision Connectez-vous de nouveau sur :

http://www.univ-antilles.fr/candidature

et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement »

PHASE 3: Inscription administrative (obligatoire annuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne à compter du mois de juillet 2022

ETAPE 1 : Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles

http://www.univ-antilles.fr

ETAPE 2 : je dois m'acquitter de la CVEC (contribution de vie étudiante) sur :

https://cvec.etudiant.gouv.fr/

L'acquittement de cette redevance m'ouvre l'accès à l'étape

ETAPE 3 : le paiement de la CVEC effectué, je peux faire mon « inscription administrative ».

- a. Cliquez dans Thème « ACCUEIL »
- b. puis onglet « INSCRIPTION »,
- Si vous avez fait des études à l'UA : <u>Réinscription</u> à <u>http://www.univ-antilles.fr/iareins</u> Saisir obligatoirement votre ancien numéro d'étudiant et votre date de naissance
- $\underline{\text{NB}}$: Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant sur un relevé de notes (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription)
- Si vous venez d'une autre université : <u>Effectuez votre inscription administrative</u> sur <u>http://www.univ-antilles.fr/iaprimo</u> « inscription » Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères EC.
- c. Inscrivez-vous dans La formation que vous avez préalablement confirmée.
- d. Payez vos droits d'inscription en ligne
- e. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription »
- **f. Numérisez et transmettez** les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

http://www.univ-antilles.fr/pjweb

Très important

ETAPE 4 : je fais mon « inscription pédagogique » en ligne à

l'adresse : http://www.univ-antilles.fr/ipweb

ETAPE 5: j'active mon compte UA pour l'accès à mon espace numérique de travail (ENT) :

http://www.univ-antilles.fr/passe

NB: Une **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** et une **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE** à **jour**, vous donnent droit aux ressources de l'établissement (accès à la BU, aux applications telles qu'HYPERPLANNING ou E-CURSUS, mais aussi aux examens et à la délivrance de votre diplôme).

Avant toute inscription : veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale et de votre carte de crédit si vous payez en ligne Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC ; soit un code du type ECXXXXXXXX

* En cas de difficulté contactez le service de scolarité scolarité